

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Mesures pour atteindre les objectifs de bon état					Mesures spécifiques du registre des zones protégées	Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances
		Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses	Prélèvements	Altérations hydromorphologiques	Autres pressions		

Val d'Arly - ID\_09\_08

FRDR10582	Torrent le glapet					X	
FRDR11525	Torrent la chaise	X				X	
FRDR362a	L'Arly de la source à l'entrée de l'agglomération de Flumet	X				X	
FRDR362b	L'Arly en aval de l'entrée de l'agglomération de Flumet	X				X	X
FRDR363	Le Doron de Beaufort	X				X	
FRDR364	L'Arrondine					X	

## 6 - Isère Drôme

Val d'Arly - ID\_09\_08

FRDR10582 Torrent le glapet

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

## 6 - Isère Drôme

Val d'Arly - ID\_09\_08

FRDR11525 Torrent la chaise

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

## Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Altération de l'hydrologie

MIA0303 Coordonner la gestion des ouvrages

RES0601 Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

DEC0201 Gérer les déchets de la collecte à l'élimination

## Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage Nom de l'ouvrage

ROE33172	SEUIL du canal de l'Allier
ROE36885	Seuil de l'ancien passage à gué
ROE36891	Seuil de la scierie
ROE36914	Prise d'eau bief de Saint Ferréol
ROE55532	Gué Basso
ROE55535	Seuil aval pont de Chênay
ROE55536	Seuil amont scierie
ROE55538	Seuil amont scierie 2
ROE55539	Seuil aval terrain de foot
ROE55541	Seuil de la ligne HT
ROE55544	Seuil aval pont du Bosson
ROE55550	Seuil aval Bois Blanchard
ROE56007	Seuil de Sous les Vions
ROE56008	Seuil aval Bois Blanchard n°2

## 6 - Isère Drôme

Val d'Arly - ID\_09\_08

FRDR362a L'Arly de la source à l'entrée de l'agglomération de Flumet

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

## Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

DEC0201 Gérer les déchets de la collecte à l'élimination

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0301 Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations &gt;= 2000 EH)

ASS0501 Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

## Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage Nom de l'ouvrage

ROE20137 seuil aval pont du prariand

ROE33234 MOTTETS

ROE33237 Barrage de l'arrondine

ROE42348 Prise d'eau scierie la Cour

ROE55301 seuil pont des rosières

ROE55306 seuil pont de Cassioz

ROE55307 seuil aval passerelle scierie n°4

ROE55308 seuil aval passerelle scierie n°3

## 6 - Isère Drôme

Val d'Arly - ID\_09\_08

**FRDR362b L'Arly en aval de l'entrée de l'agglomération de Flumet**

Cours d'eau

Masse d'eau fortement modifiée

**Objectif d'état écologique :** bon potentiel      **Echéance :** 2027

**Motivations en cas de recours aux dérogations :** Faisabilité technique

**Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :** Continuité, morphologie, substances dangereuses

**Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance :** 2015

**Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance :** 2015

**Motivations en cas de recours aux dérogations :**

**Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :**

**Objectif plus strict au titre des zones protégées :**

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

**Pression à traiter :** Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

**Pression à traiter :** Altération de la morphologie

MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

**Pression à traiter :** Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

DEC0201 Gérer les déchets de la collecte à l'élimination

### Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances

IND12 Mesures de réduction des substances dangereuses

### Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE33177	Pont de Venthon
ROE33180	seuil aval de Cohennoz
ROE33181	seuil médian de Cohennoz
ROE33184	seuil amont de Cohennoz
ROE33187	seuil PE usine

## 6 - Isère Drôme

Val d'Arly - ID\_09\_08

FRDR363 Le Doron de Beaufort

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

DEC0201 Gérer les déchets de la collecte à l'élimination

## 6 - Isère Drôme

Val d'Arly - ID\_09\_08

FRDR364

L'Arrondine

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état      Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

### Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage

Nom de l'ouvrage

ROE42275

prise d'eau de Manat